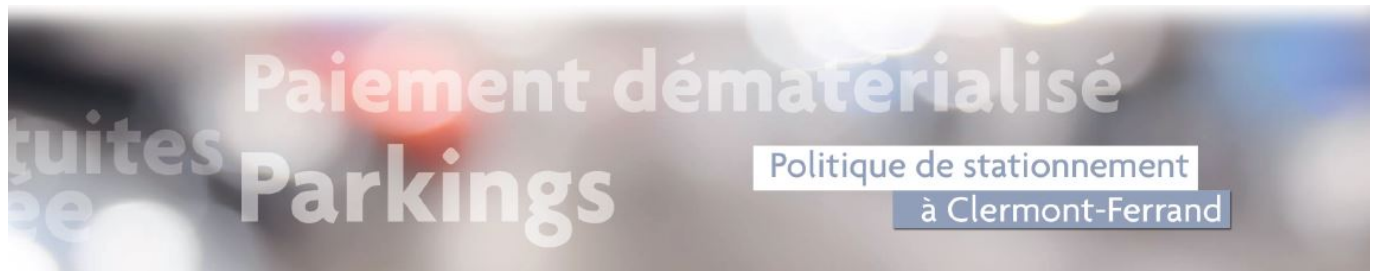


20 minutes de gratuité



À chaque paiement d'un stationnement, quelle que soit la zone tarifaire, le ticket de stationnement est bonifié de 20 minutes gratuites supplémentaires et ce quelle que soit la durée choisie initialement. La mise en place de cette mesure sera effective dès le mois de juillet.